

CADRE STRATÉGIQUE POUR L'ARCTIQUE ET LE NORD

La vision du Nunavut





Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord

La vision du Nunavut

Le gouvernement du Nunavut (GN) imagine un Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord (CSAN) qui est inclusif, fondé sur les valeurs sociétales inuites et permet le développement d'infrastructures, une croissance économique soutenue et des réponses efficaces aux disparités sociales, économiques et en santé qui affectent le bien-être des Nunavummiut – les habitants du Nunavut.

Notre vision dépend d'un cadre qui reconnaît comment l'héritage complexe et les répercussions persistantes de la colonisation continuent d'affecter les Inuits aujourd'hui. En adoptant une approche qui implique l'ensemble du gouvernement, ce cadre présente une occasion d'établir une relation différente, fondée sur une vision commune, le respect mutuel et la collaboration.

Dans le *Rapport provisoire sur le Modèle de leadership partagé dans l'Arctique*, Mary Simon a indiqué de façon succincte que « [...] l'inclusion peut favoriser une meilleure collaboration et une véritable réconciliation. [...] il est important de souligner dès le début que les habitants du Nord considèrent les questions urgentes liées à l'éducation, aux services de santé mentale, au manque d'infrastructure de base, à la salubrité alimentaire et à l'importance d'honorer les ententes touchant les revendications territoriales comme des priorités. »

Les nombreuses difficultés du Nunavut sont interdépendantes et doivent être abordées comme un tout afin d'assurer un progrès significatif pour les habitants du Nunavut. Les inégalités profondes et de longue date en matière de langue, d'éducation, d'infrastructures, d'énergie, de communications, d'emploi et de santé continuent de désavantager les Inuits du Nunavut. Ces disparités sont évidentes dans les statistiques et les indicateurs socioéconomiques du Nunavut. La collaboration, les partenariats et les investissements sont essentiels pour la réussite à long terme. Des mesures ambitieuses et transformatrices nécessitent un financement à long terme réservé et adéquat et l'harmonisation des priorités stratégiques.

Dans ce chapitre, nous abordons comment cet objectif est possible, dans le contexte d'un Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord élaboré de façon collaborative.

Table des matières

CADRE STRATÉGIQUE POUR L'ARCTIQUE ET LE NORD - LA VISION DU NUNAVUT	3
NOTRE PASSÉ	6
NOTRE PRÉSENT	7
Autonomie et gouvernance	8
Langue et éducation	9
Santé et bien-être.....	11
Environnement.....	13
Infrastructure.....	15
Économie	17
LA VOIE À SUIVRE	19
1. Améliorer le bien-être des Inuits et des collectivités	20
2. Favoriser un développement économique qui profite aux Nunavummiut	21
3. Combler les écarts dans les infrastructures.....	22
4. Améliorer l'employabilité par l'éducation et la formation.....	23
5. Renforcer le Nunavut en tant que territoire distinct au Canada et dans le monde	24
CONCLUSION	25

Notre passé



Le Nunavut est le seul territoire créé conformément à un accord sur une revendication territoriale, soit l'*Accord entre les Inuit de la région du Nunavut et Sa Majesté la Reine du chef du Canada* ou, plus simplement, l'*Accord du Nunavut*. Et il s'agit de la seule compétence canadienne à compter une population majoritairement autochtone – 86 % des Nunavummiut sont Inuits.

Les Inuits du Nunavut ont entrepris des négociations avec le gouvernement fédéral en vue d'un accord sur une revendication territoriale afin de protéger et de promouvoir le mode de vie des Inuits tout en prenant part au monde moderne et de mettre l'accent sur l'autodétermination et le contrôle de la gouvernance, l'utilisation des terres et la conservation culturelle des Inuits dans l'avenir. Ces négociations, qui ont abouti sur la signature de l'*Accord du Nunavut*, ont eu lieu à un moment où d'autres collectivités autochtones du Canada, y compris les collectivités inuites situées à l'extérieur du territoire qui est devenu le Nunavut, avaient conclu ou étaient sur le point de conclure leurs propres accords sur une revendication territoriale avec le gouvernement fédéral.

En vertu des dispositions de l'*Accord du Nunavut*, le Nunavut s'est vu accorder une structure de gouvernance selon laquelle le GN, le gouvernement fédéral et Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI), qui représente les Inuits du Nunavut, partagent les responsabilités de la gouvernance sur le territoire par l'entremise des Institutions gouvernementales publiques du Nunavut qui sont chargées, entre autres, de la réglementation de l'utilisation des terres, de l'usage des eaux et de l'exploitation de la faune.

Il reste encore beaucoup de travail à faire avant que la promesse du Nunavut, imaginée par nos aînés qui ont consacré des décennies à la création de notre territoire, devienne une réalité.

Notre présent

La société moderne du Nunavut est profondément enracinée dans l'histoire, la culture et les valeurs inuites et constituée d'une population jeune et croissante de quelque 38 000 habitants qui forment 25 collectivités éloignées et isolées, réparties sur un territoire qui représente environ un cinquième de la masse terrestre du Canada. Cette population est principalement inuite et la vaste majorité parle l'inuktitut comme langue maternelle.



Les Nunavummiut sont confrontés à des changements fondamentaux de leur mode de vie. Comme c'est le cas pour les autres groupes autochtones du Canada, il est reconnu qu'il existe de vastes inégalités entre les Inuits et le reste de la population canadienne. Des améliorations sont nécessaires aux perspectives économiques, au logement, à l'éducation, à la langue et à la culture, à l'environnement, à la justice et aux infrastructures, aux relations avec les intervenants, de même qu'aux programmes et services.

Les Nunavummiut ont travaillé fort pour : améliorer le bien-être de notre peuple et de nos collectivités; grandir et contribuer à une économie forte et durable; protéger l'environnement, la faune et la flore sur notre territoire; faire progresser la souveraineté, ancrée dans le passé et le présent de l'usage et de l'occupation des Inuits dans l'archipel Arctique canadien, et exprimer notre voix unique au sein du Canada et dans le monde.

Le progrès futur du Nunavut dépend d'une collaboration accrue et soutenue entre le gouvernement fédéral et territorial, les gouvernements municipaux, les organisations inuites, le secteur privé, les organismes à but non lucratif et les Institutions gouvernementales publiques.

La section suivante décrit le contexte au Nunavut relativement à six thèmes principaux : l'autonomie et la gouvernance, la langue et l'éducation, la santé et le bien-être, l'environnement, les infrastructures et l'économie.

Autonomie et gouvernance

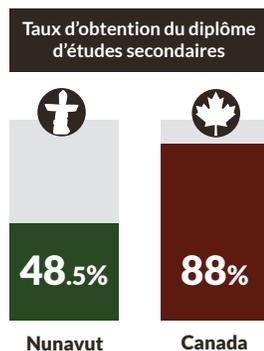
Le GN est l'un de seulement deux gouvernements au Canada ancrés dans le consensus, c'est-à-dire qu'il n'existe aucun parti politique et tous les députés de l'Assemblée législative sont élus et siègent à titre de députés indépendants. De plus, il s'agit du seul gouvernement parmi les 13 provinces et territoires du Canada dont le cabinet actuel est formé uniquement de ministres autochtones. C'est là un pas positif vers l'autodétermination des Inuits. En vertu de l'Accord du Nunavut, le GN et le gouvernement fédéral ont tous deux d'importantes obligations envers les Inuits du Nunavut, y compris respecter une représentativité en matière d'emploi d'Inuits au sein de la fonction publique, offrir aux Inuits des occasions significatives de participer à la création des politiques, programmes et services culturels et sociaux et veiller à ce que les valeurs sociétales inuites façonnent leur travail et soient incarnées dans celui-ci.

À l'heure actuelle, les Inuits du Nunavut ne possèdent que 17,7 % des terres sur le territoire du Nunavut. Le gouvernement du Canada détient la majorité des terres restantes qui sont qualifiées de terres publiques. Le GN et la NTI négocient en ce moment un accord de transmission avec le gouvernement du Canada. Une fois l'accord de transmission signé, il y aura passation des pouvoirs et responsabilités du gouvernement du Canada vers le GN. Plus particulièrement, le GN disposera de l'autorité législative sur les terres publiques et aura donc un pouvoir décisionnel sur celles-ci, notamment le droit de percevoir des redevances des projets de développement entrepris sur celles-ci. Ceci viendra renforcer l'autodétermination politique du Nunavut. Des accords de transmission ont déjà été conclus entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. La signature d'un accord de transmission avec le gouvernement du Canada est une priorité clé pour les Nunavummiut et marque la première étape de notre évolution politique à titre de territoire.

Langue et éducation



Si les Inuits du Nunavut ont réalisé des progrès notables dans l'acquisition d'une éducation systématique, il existe toujours une profonde disparité entre le niveau de scolarité des Inuits et celui des autres habitants du Canada. Dans l'ensemble, l'accès à l'éducation systématique est limité dans le Nord. Il est particulièrement nécessaire d'améliorer les infrastructures de garde d'enfants et les programmes d'éducation de la petite enfance dans les collectivités du Nunavut.

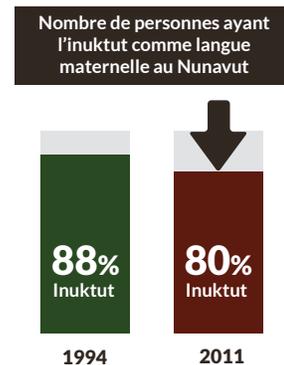


Quoique la majorité de la population jeune du Nunavut progresse dans le système éducatif, un trop petit nombre d'élèves décrochent un diplôme. Même si les données sur le taux d'obtention de diplôme et les résultats en matière d'éducation varient par collectivité, la dure réalité de l'éducation chez les Inuits aujourd'hui est que nombreux Nunavummiut ne terminent pas leur secondaire et ceux qui obtiennent leur diplôme estiment que leurs connaissances et leurs compétences ne se comparent pas à celles des diplômés qui ne sont pas autochtones. Ceci s'illustre dans notre taux d'obtention du diplôme d'études secondaires de 48,5 %

comparativement au taux national de 88 %. L'école buissonnière est aussi un problème grave à tous les niveaux du système éducatif et se situe entre 20 et 50 %.

Le maintien de la langue et des traditions culturelles est important pour cultiver un sentiment identitaire individuel et communautaire. Plus particulièrement, la continuité culturelle est un élément crucial pour assurer le bien-être et une bonne santé mentale. Aujourd'hui, l'inuktitut demeure l'une des langues autochtones les plus résistantes au pays. Selon Statistique Canada (2011), 89 % des Inuits du Nunavut se disaient capables de tenir une conversation en inuktitut. Même si cette statistique paraît robuste, en réalité, l'usage de l'inuktitut dans les foyers inuits connaît un déclin rapide au Nunavut.

De 1996 à 2011, le nombre de personnes ayant l'inuktitut comme langue maternelle au Nunavut est passé de 88 à 80 %. Au cours de la même période, l'usage de l'inuktitut dans les ménages inuits du Nunavut est passé de 76 % en 1996 à un maigre 61 % en 2011 (Enquête nationale auprès des ménages, 2011). Ceci représente un taux de perte linguistique stupéfiant et met en lumière la nécessité d'entreprendre des efforts et un





engagement considérables afin de préserver, promouvoir, hausser et revitaliser l'usage de l'inuktitut dans l'ensemble du Nunavut.

En vertu de la *Loi sur le Nunavut*, une loi fédérale, le GN est responsable de la conservation et de la promotion de l'inuktitut. Malheureusement, en raison du sous-financement chronique du système éducatif du Nunavut, le GN n'a pas encore réalisé son objectif de longue date de mettre en œuvre un programme d'études bilingue qui comprend l'inuktitut.

Le GN reconnaît aussi que la langue et l'éducation sont interdépendantes et que la situation actuelle de la langue et de l'éducation au Nunavut peut être définie de manière généralisée comme étant en évolution rapide et nécessitant un investissement sérieux en temps et en argent. De nouveaux programmes sont en cours de développement afin de hausser le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires, d'encourager la poursuite des études postsecondaires et d'incorporer des programmes d'études pertinents sur le plan culturel.

Un faible taux de réussite scolaire est associé à des répercussions sociales défavorables, y compris un taux de chômage plus élevé, un plus grand nombre de personnes entrant dans le système de justice et une fréquence plus élevée de maladie et de pauvreté. Il est essentiel d'apporter des changements fondamentaux au système éducatif qui reflètent la culture, l'histoire et le point de vue des Inuits afin d'assurer le maintien et la revitalisation de la langue inuite.



Santé et bien-être

Il existe de nombreux enjeux de santé parmi les collectivités du Nunavut. Des problèmes liés à la répartition des revenus, au logement, à l'éducation, à la sécurité alimentaire, à la disponibilité des services de santé et à leur accès, au bien-être mental et à l'environnement entraînent des résultats inférieurs en matière de santé chez les Nunavummiut. Bon nombre de ces problèmes découlent probablement des inégalités socioéconomiques entre les Inuits et les Canadiens qui ne sont pas autochtones.

Un éventail d'indicateurs illustre l'écart en matière de santé entre le Nunavut et le reste du Canada. L'espérance de vie des Nunavummiut est de 71,8 ans, soit un âge inférieur de près de dix ans à la moyenne canadienne. Notre taux de mortalité infantile est trois fois plus élevé que la moyenne canadienne et notre taux de cas de tuberculose est 50 fois plus élevé. De plus, 62 % des Nunavummiut âgés de 12 ans et plus indiquent être fumeurs de tabac comparativement à 18 % des Canadiens du même âge.

Les Nunavummiut ont le deuxième revenu médian par ménage le plus élevé au Canada, soit 97 441 \$. Cependant, cette statistique cache des inégalités. Par exemple, si le revenu médian personnel total des habitants du Nunavut qui ne sont pas autochtones est de 84 139 \$, il n'est que de 24 768 \$ pour les Inuits du Nunavut. Cette disparité s'accroît davantage quand on tient compte du coût élevé de la vie dans les collectivités du Nord où les loyers sont chers et où le prix des aliments et des produits est élevé en raison de leur transport par avion ou par bateau.

En outre, 15 % des Nunavummiut sont sans emploi et 38 % touchent une allocation de complément de ressources. De tels écarts économiques sont à la fois le produit et des facteurs de lacunes importantes en santé, en éducation, en sécurité alimentaire et dans d'autres résultats sociaux entre les Nunavummiut et les autres Canadiens et entre les Inuits et les autres habitants du Nunavut.

Il existe un taux alarmant d'insécurité alimentaire parmi les Inuits du Nunavut. Ceci est le résultat conjugué d'un faible revenu, du prix élevé des denrées et d'un accès réduit aux aliments prélevés dans la nature en raison du coût élevé du carburant et de l'équipement de récolte comme les motoneiges, les armes à feu et les munitions. Selon l'Enquête sur la santé



des Inuits, menée au Nunavut en 2007 et en 2008, 70,2 % des ménages inuits vivaient de l'insécurité alimentaire, c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas accès à une alimentation adéquate et appropriée. Il s'agit d'une proportion environ huit fois plus élevée que la moyenne nationale de 9 %.

Pour permettre à une personne de maintenir un niveau de santé optimal, il lui faut un accès à des services de santé suffisants. À l'exception des plus grands centres, les collectivités du Nunavut ont un accès limité aux services de santé et dépendent principalement des centres de santé pour leurs soins. Les Nunavummiut doivent souvent se déplacer à l'extérieur de leur collectivité vers un centre régional ou plus au sud afin d'obtenir des soins médicaux.

Les Inuits du Nunavut souffrent de problème de santé mentale de façon disproportionnée et sont confrontés à des taux plus élevés de dépendance, de violence et de suicide en raison des transformations sociales rapides, du déplacement forcé, de la fréquentation forcée des écoles résidentielles et du sous-financement chronique de programmes et services clés.

Pour aborder ces obstacles considérables, il faudra de nombreuses initiatives, tant à l'échelle communautaire que nationale. Il existe une expertise unique dans les collectivités qui sera un facteur essentiel afin d'améliorer les problèmes de santé auxquels les Nunavummiut font actuellement face.



Environnement

La transition de la vie sur la terre à la vie dans les collectivités a été une expérience rapide, radicale et marquante pour les Inuits. L'environnement du Nunavut (« la terre ») demeure un élément central dans la vie et la culture des Inuits, et une saine intendance constitue une priorité clé pour les Inuits et tous les Nunavummiut.

L'utilisation des terres au Nunavut doit refléter les priorités des Inuits – qui comprennent l'accès aux aliments prélevés dans la nature et à de l'eau potable et une économie forte qui offre des possibilités d'emploi et commerciales – et celles des Nunavummiut en général. Elle doit aussi trouver un équilibre entre l'exploitation et la protection de nos ressources naturelles pour les prochaines générations. Cet accent est d'une importance capitale face aux changements climatiques rapides dont les effets sont ressentis de façon disproportionnée dans le Nord.

Le changement climatique intensifie bon nombre des enjeux sociaux et économiques des Nunavummiut. La fonte de la couche de pergélisol pourrait déstabiliser de nombreux édifices dans nos collectivités qui sont montés sur pilotis et dont la stabilité est assurée par la solidité du pergélisol. Cette fonte rendrait bon nombre de nos résidences et lieux de travail dangereux, en plus de laisser les propriétaires privés, les dirigeants d'entreprise et les gouvernements aux prises avec des coûts de réparation importants. De même, la transformation rapide de la toundra et de l'océan Arctique aura des répercussions sur la capacité des Nunavummiut à exploiter les espèces terrestres et marines qui constituent leur moyen de subsistance, particulièrement pour les chasseurs, les pêcheurs, les pourvoiries touristiques, les couturières et les artistes.

Pour protéger notre environnement, il faudra le soutien collaboratif de partenaires et d'intervenants. Nous devons aller de l'avant sur des priorités essentielles comme l'adaptation au changement climatique et les stratégies d'atténuation, des systèmes complets de gestion de l'eau potable et des déchets et des programmes de surveillance plus élargis afin de recueillir des données et de comprendre les répercussions sur la faune, la flore et nos terres.

En matière d'installation et d'exploitation de sources d'énergie renouvelable à faible émission, le Nunavut traîne de la patte par rapport au reste du pays. Toutes les collectivités sur le territoire dépendent exclusivement de génératrices diesel pour la production d'électricité avec tous les coûts financiers et environnementaux que cela implique. Les Nunavummiut sont déterminés à faire leur part afin de réduire l'empreinte carbone du Canada, mais un nouveau financement fédéral est nécessaire pour faire de la réduction considérable des émissions un objectif réalisable.

Les Nunavummiut ont besoin d'un soutien financier supplémentaire et d'une plus grande collaboration avec le gouvernement du Canada et d'autres partenaires et intervenants clés pour assurer un avenir durable à notre environnement.





Infrastructure

Le Nunavut est confronté à un déficit infrastructurel grave et des problèmes sérieux de maintien des infrastructures actuelles d'une nature et d'une portée sans égales ailleurs au Canada. Le déficit infrastructurel est un obstacle à la croissance économique et au bien-être des collectivités du Nunavut. Les coûts de construction et de maintien des infrastructures sont plus élevés que la moyenne et sont accrus par un nombre de facteurs environnementaux tels l'isolement des collectivités, la courte saison de construction et un terrain difficile.

Le Nunavut connaît une grave crise du logement avec un déficit actuel qui dépasse 3 000 unités. En plus de la pénurie existante de logements, le Nunavut peine à répondre aux besoins supplémentaires en logement imposés par la population croissante. Par conséquent, parmi tous les territoires et provinces du Canada, le Nunavut a le taux le plus élevé de besoins impérieux en matière de logement (c.-à-d. le pourcentage de ménages dont le logement est considéré inadéquat, non convenable ou inabordable et dont le niveau de revenu est insuffisant pour permettre de payer les frais d'un logement approprié et adéquat). Selon Statistique Canada, les besoins impérieux en matière de logement au Nunavut atteignaient 36,5 % en 2016, soit près du triple de la moyenne canadienne. Le déficit de logement au Nunavut affecte les Inuits de manière disproportionnée. En 2010, l'Enquête sur les besoins en logements au Nunavut a établi que 56 % des Inuits du Nunavut résidaient dans des foyers surpeuplés. Le fait de vivre dans un foyer surpeuplé entraîne de nombreux résultats sociaux négatifs, y compris la transmission plus élevée de maladies contagieuses (comme la tuberculose), des problèmes de santé mentale, un faible niveau de scolarité, de faibles résultats sur le plan de l'emploi et un niveau plus élevé de violence interpersonnelle.

La majorité des collectivités au Nunavut ne sont pas dotées des infrastructures communautaires de base nécessaires pour favoriser un bien-être communautaire sain et prospère. Les écoles et les salles communautaires servent actuellement à la tenue d'événements communautaires comme les festins, les célébrations, les activités sportives, les audiences judiciaires et les funérailles. Toutefois, elles sont souvent trop sollicitées et mal équipées pour ces fins. Les infrastructures hydrauliques et de traitement des déchets du Nunavut sont vieillissantes et nécessitent des réparations importantes pour répondre aux besoins de la collectivité et respecter les règlements de sécurité.

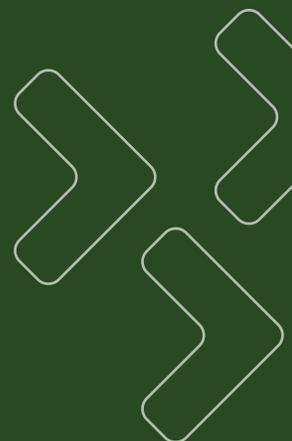
Le Nunavut souffre aussi d'un manque d'infrastructures de transport. Aucune route ni voie ferrée ne relie les 25 collectivités du Nunavut entre elles ou aux collectivités du

sud du Canada. Cela signifie que le transport des nécessités de base doit s'effectuer par avion ou par bateau durant la période d'un à quatre mois où l'océan est libre de glace et les collectivités sont accessibles par voie marine. Ces deux options sont dispendieuses et contribuent au coût élevé de la vie sur le territoire. La plupart des aéroports du Nunavut sont également vieillissants. Des ressources considérables sont requises pour procéder à la mise à jour et aux réparations essentielles pour améliorer la sécurité générale.

Des infrastructures maritimes insuffisantes, plus particulièrement le manque de ports en eau profonde et de ports pour petits bateaux, viennent écourter la période durant laquelle les navires de charge peuvent effectuer des livraisons dans les collectivités; hausser le prix des biens et des services; entraver les opérations de recherche et sauvetage; limiter l'accès à l'océan pour les Nunavummiut qui pratiquent des activités de chasse, de pêche et de cueillette marines et limiter les possibilités économiques liées à la pêche hauturière et au tourisme de croisière.

Les Nunavummiut sont aussi confrontés à un fossé numérique énorme et étendu en raison de l'absence d'infrastructures de télécommunications d'une vitesse adéquate, abordable et fiable. Des services publics importants, comme notre système Télésanté qui permet aux Nunavummiut d'obtenir un diagnostic et des soins à distance, dépendent aussi d'un accès Internet fiable. L'accès Internet est assuré par satellite dans toutes les collectivités du Nunavut et des problèmes techniques perturbent souvent la connectivité dans l'ensemble du territoire. Un investissement dans les infrastructures de télécommunications, comme les réseaux à fibres optiques, améliorerait la fiabilité et la vitesse de l'Internet partout sur le territoire et permettrait aux Nunavummiut de participer plus pleinement à l'économie numérique.

Pour régler les problèmes d'infrastructures actuels du Nunavut, il faudra un investissement et une collaboration bien planifiés de la part de tous les partenaires. Ceci est essentiel pour veiller à ce que les Nunavummiut, surtout les Inuits, puissent profiter pleinement des possibilités de développement économique.



Économie



Le secteur public est la pierre d'assise de l'économie du Nunavut depuis sa création. En 2019, l'activité économique générée par les gouvernements – y compris le GN, le gouvernement du Canada et les gouvernements municipaux – représentait environ 28 % du produit intérieur brut (PIB) du Nunavut. Les gouvernements constituent aussi la source principale d'emplois pour les Nunavummiut : 5 000 travailleurs sur une population active de 13 500 personnes sont à l'emploi du GN. Cependant, en raison de sa dépendance à une main-d'œuvre transitoire, le Nunavut est confronté à des lacunes importantes à des postes essentiels dans l'ensemble du territoire. Ceci illustre le besoin en occasions de formation et de perfectionnement pour les Inuits afin d'assurer la stabilité de l'économie du Nunavut et de la main-d'œuvre locale.

La croissance économique du Nunavut a été et continue d'être alimentée par le secteur de l'exploitation minière. À l'heure actuelle, le secteur de l'exploitation minière représente environ un cinquième du PIB du Nunavut. La production minérale totale s'est accrue de 20 % l'an dernier et devrait poursuivre ce taux de croissance l'an prochain avec l'ouverture de nouvelles mines. Les Nunavummiut qui travaillent dans l'exploitation minière profitent aussi d'un meilleur salaire, d'une expérience de travail professionnelle, de l'accès à des initiatives de formation et de la possibilité d'acquérir des compétences, y compris des compétences transférables à des secteurs autres que celui de l'exploitation minière.

Actuellement, l'or et le fer sont les seuls minéraux exportés du Nunavut, mais le territoire abrite des réserves inexploitées de diamants, de cuivre, de zinc et d'uranium qui pourraient alimenter la croissance future. Il serait également possible d'élargir l'extraction de ressources pour inclure les produits pétroliers. Selon les données géologiques, le Nunavut pourrait posséder jusqu'au quart du potentiel canadien total d'exploitation pétrolière dans ses bassins sédimentaires et les eaux avoisinantes.

Toutefois, le cours des produits de base peut grandement fluctuer et entraîner des périodes d'essor économique rapide lorsque les prix sont élevés et des périodes de ralentissement ou de récession quand les prix chutent. Les Nunavummiut bénéficieraient d'une plus grande diversification de l'économie de notre territoire qui permettrait de compenser les fluctuations et d'offrir aux Nunavummiut un plus large éventail d'options d'emploi lucratif.

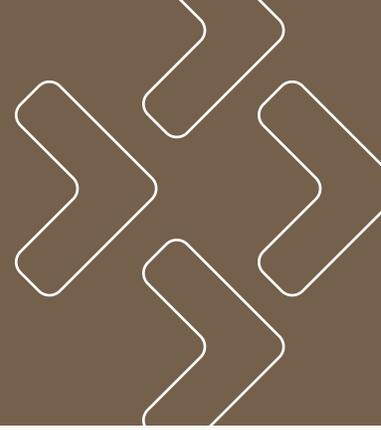
Pour l'instant, les Nunavummiut ne sont pas préparés à tirer pleinement avantage des possibilités économiques que représentent la croissance du secteur de l'exploitation minière et l'exploitation potentielle du secteur de l'extraction pétrolière. En raison du manque de qualifications officielles (près de 40 % des Nunavummiut âgés de 25 à 64 ans n'ont pas leur diplôme d'études secondaires), de compétences et d'expérience, l'industrie minière doit se tourner fortement vers des travailleurs de l'extérieur du territoire. Même s'ils sont essentiels au maintien de l'exploitation minière, ces travailleurs emmènent leur revenu à l'extérieur du territoire. Cela signifie que ces sommes gagnées au Nunavut ne sont pas dépensées au Nunavut et ne stimulent donc pas l'économie locale. Ceci représente également une perte considérable de revenu pour le GN qui pourrait servir à améliorer et à élargir les services gouvernementaux.

En plus de cette économie officielle, le Nunavut compte aussi un secteur traditionnel solide de chasse qui continue de jouer un rôle considérable dans l'économie du Nunavut. La récolte d'animaux sauvages assure de la viande pour la consommation, de la fourrure et des peaux pour créer des vêtements et des os pour façonner des outils, des jeux et des œuvres d'art.

Le Nunavut a établi des pêcheries commerciales de turbot, de crevettes et d'omble chevalier qui offrent aux marchés mondiaux un accès à une gamme unique de produits. Comme une partie majeure des stocks de pêche commerciale sont inexploités, le secteur des pêches présente une contribution importante et croissante à l'économie du Nunavut.

La culture unique et la beauté naturelle remarquable du Nunavut continuent d'attirer des touristes de partout au monde. Les activités touristiques comprennent l'écotourisme, la chasse sportive, la pêche et des activités culturelles, d'aventure et éducatives. L'art inuit joue également un rôle important dans l'économie de nombreuses collectivités du Nunavut.

Même si plusieurs industries participent à l'économie du Nunavut, il reste encore beaucoup de travail à faire pour s'assurer que tous les Nunavummiut sont en mesure de tirer pleinement profit des possibilités d'une économie croissante.



La voie à suivre

Depuis la création du Nunavut, des efforts considérables ont été déployés pour améliorer la situation du territoire; cependant, il reste encore un travail important à abattre. Il existe une occasion historique et considérable d'aborder les disparités auxquelles font face les Nunavummiut et d'assurer un avenir prospère pour le territoire. Pour réaliser des progrès, il faudra un partenariat, une collaboration et des investissements importants.

À l'aide de ressources adéquates, il est possible d'adopter des approches innovatrices et coordonnées pour travailler sur les nombreux facteurs qui contribuent au bien-être général des collectivités du Nunavut. Dans cette section, nous présentons nos mesures prioritaires, regroupées sous cinq catégories générales :

1. Améliorer le bien-être des Inuits et des collectivités.
2. Favoriser un développement économique qui profite aux Nunavummiut.
3. Comblent les écarts dans les infrastructures.
4. Améliorer l'employabilité par l'éducation et la formation.
5. Renforcer le Nunavut en tant que territoire distinct au Canada et dans le monde.

1. *Améliorer le bien-être des Inuits et des collectivités*

Ces initiatives visent à améliorer le bien-être des Nunavummiut en s'attaquant directement aux causes fondamentales de mauvais résultats sociaux qui affectent les Inuits de façon disproportionnée. Voici les mesures prioritaires :

- i.** Améliorer l'accès à un soutien à l'enfance, à la jeunesse et à la famille qui soit pertinent sur le plan culturel.
- ii.** Améliorer la capacité en prestation de services du système de santé.
- iii.** Établir un plan réalisable d'éradication de la tuberculose et assurer un soutien adéquat aux professionnels de la santé communautaire.
- iv.** Bâtir des refuges pour sans-abri et des logements de transition dans l'ensemble du Nunavut.
- v.** Veiller à ce que toutes les collectivités du Nunavut aient accès à des sources sécuritaires, abondantes et durables d'eau potable par l'élaboration d'un programme exhaustif en matière d'eau potable.
- vi.** S'attaquer aux causes de changement climatique et élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'atténuation efficace.
- vii.** Élargir la recherche au Nunavut afin qu'elle s'effectue en temps utile, génère des résultats concrets et reflète les priorités des Inuits.
- viii.** Améliorer le lien de financement entre le Nunavut et le gouvernement fédéral afin de reconnaître les coûts plus élevés de prestation de services publics et d'atteinte des résultats publics dans une portée et une qualité comparables au reste du Canada.
- ix.** Réserver une partie de tous les programmes fédéraux de financement – y compris ceux fondés sur la présentation de demandes – à l'usage du Nunavut et des territoires afin de cibler les besoins du Canada Arctique par le financement national.
- x.** Travailler en collaboration pour traiter les enjeux de réconciliation indiqués dans des rapports tels que l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, la Commission de vérité et réconciliation et la Qikiqtani Truth Commission.

2. Favoriser un développement économique qui profite aux Nunavummiut

Ces initiatives visent à renforcer et à diversifier notre économie afin d'élargir les possibilités pour les Nunavummiut d'acquérir et de conserver un emploi lucratif. Voici les mesures prioritaires :

- i. Augmenter les occasions pour les Nunavummiut de prendre part au secteur de l'exploitation minière en créant un centre de formation sur l'exploitation minière du Nunavut qui offrirait de la formation dans le territoire sur les compétences en demande dans les mines.
- ii. Soutenir la création et l'expansion de petites entreprises en mettant sur pied des incubateurs d'entreprises régionales et en haussant le financement et la formation pour les petites entreprises du Nunavut.
- iii. Renforcer l'économie d'exploitation des ressources fauniques dans les collectivités du Nunavut par l'expansion de programmes communautaires, de programmes sur les aliments prélevés dans la nature et des infrastructures.
- iv. Encourager les programmes qui rendent les aliments prélevés dans la nature plus accessibles dans l'ensemble du Nunavut afin de réduire les problèmes de sécurité alimentaire parmi les Inuits.
- v. Stimuler les secteurs émergents des pêches, des arts et du tourisme dans l'économie du Nunavut.



3. *Comblen les écarts dans les infrastructures*

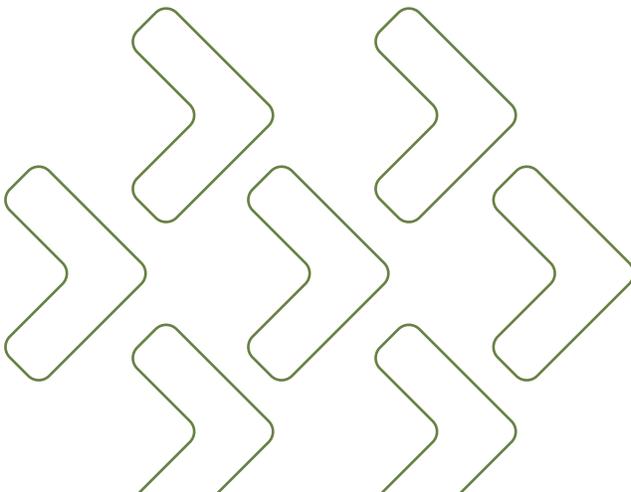
Ces initiatives visent à améliorer les infrastructures du Nunavut, à réduire le coût de la vie sur le territoire et à mettre les Nunavummiut dans une meilleure position pour prendre part à l'économie et en tirer profit. Voici les mesures prioritaires :

- i. Traiter la crise actuelle du logement en éliminant le manque de 3 000 unités, en effectuant la réparation et la mise à jour des logements existants et en travaillant en collaboration afin de répondre de manière proactive aux besoins futurs en logement.
- ii. Appuyer la mise en place d'infrastructures offrant un accès Internet plus rapide, fiable et abordable.
- iii. Élargir et améliorer les infrastructures terrestres, maritimes, aériennes et communautaires, notamment : les routes, les ports pour petits bateaux, les ports, les aéroports, les réseaux d'eau, les installations de traitement et d'élimination des déchets, les établissements de santé dotés d'une technologie adéquate, les établissements de soins aux aînés et de soins de longue durée, les écoles, les centres d'apprentissage communautaires, les arénas, les centres de conditionnement physique et les centres culturels.
- iv. Mener un examen complet sur les sources d'énergie qui met l'accent sur les systèmes énergétiques abordables, durables et fiables, particulièrement en énergie renouvelable.
- v. Établir des infrastructures de services en santé mentale et de traitement des dépendances au sein du territoire.

4. *Améliorer l'employabilité par l'éducation et la formation*

Ces initiatives visent à améliorer les résultats scolaires afin que les Nunavummiut soient mieux placés pour tirer profit des possibilités existantes et des occasions qui se présenteront à mesure que notre économie grandit et se diversifie. Voici les mesures prioritaires :

- i. Veiller à ce que les programmes et initiatives soient propices à améliorer l'emploi chez les Inuits à un niveau représentatif dans la fonction publique et dans d'autres secteurs de l'économie.
- ii. Élaborer des programmes d'alphabétisation et d'enseignement du calcul pour adultes et améliorer l'accès à ceux-ci.
- iii. Hausser les ressources humaines et financières pour permettre d'établir des maternelles à temps plein dans l'ensemble du territoire.
- iv. Élargir les programmes de formation et d'accréditation dans les métiers sur le territoire.



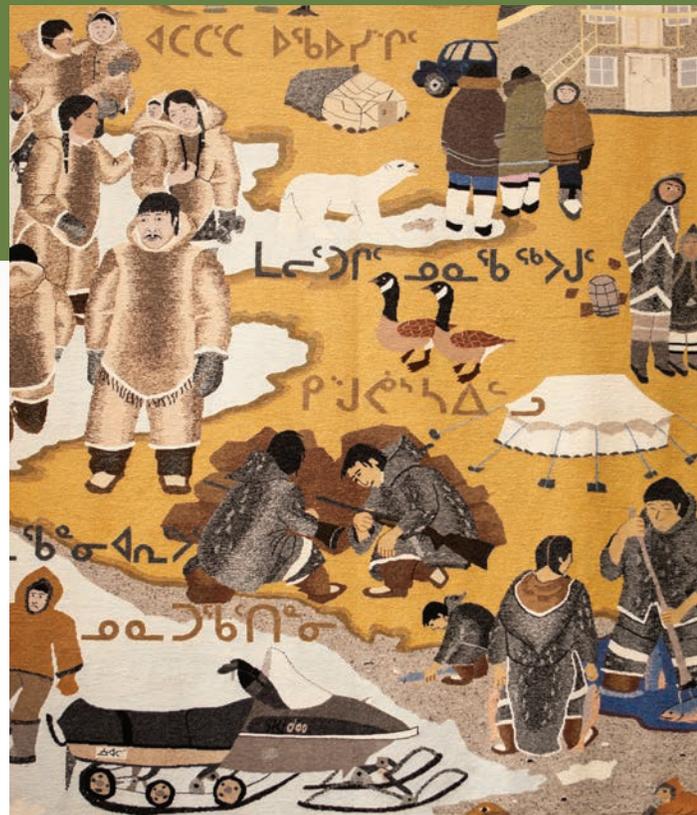
5. *Renforcer le Nunavut en tant que territoire distinct au Canada et dans le monde*

Ces initiatives visent à renforcer la culture inuite en travaillant en collaboration et en s'assurant que la réconciliation est mise en œuvre d'une manière percutante en mettant davantage l'accent sur les valeurs sociétales inuites dans les activités et la culture du lieu de travail. Voici les mesures prioritaires :

- i. Une pleine application de l'Accord du Nunavut, y compris un financement adéquat et durable.
- ii. Promouvoir les efforts de revitalisation de la langue en formant un plus grand nombre d'enseignants inuits afin de respecter les exigences en ressources humaines pour assurer une éducation bilingue qui comprend l'inuktitut.
- iii. Faire reconnaître l'inuktitut dans la loi fédérale à titre de langue fondatrice et officielle du Canada au sein du Nunavut.
- iv. Veiller à ce que les ressources pour les programmes en inuktitut soient suffisantes et comparables à celles des programmes en français et en anglais.
- v. S'assurer que les aînés ont un accès équitable aux services communautaires et gouvernementaux en élargissant l'éventail de services offerts en inuktitut.
- vi. Favoriser la revitalisation culturelle et assurer la transmission du savoir inuit d'une génération à l'autre par des programmes « sur le terrain » dans l'ensemble du Nunavut qui mettent l'accent sur les rôles traditionnels et les situations contemporaines.

Conclusion

Le CSAN présente le potentiel de mettre en place un changement positif, stratégique et déterminant. Au Nunavut, le cadre doit venir compléter des outils existants, comme l'*Accord du Nunavut*, tout en donnant aux Nunavummiut les moyens nécessaires de guider et gérer notre avenir social et économique.



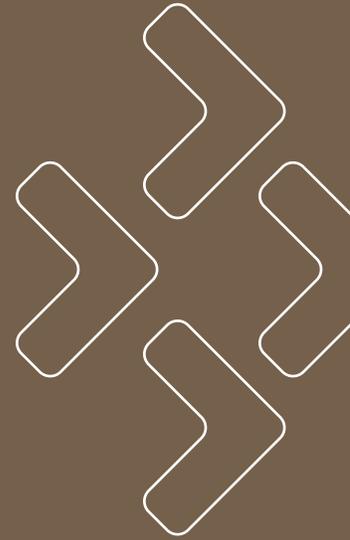
Des collaborations antérieures ont apporté beaucoup d'avantages aux Nunavummiut, notamment la construction de la nouvelle aérogare d'Iqaluit qui a amélioré la sécurité et la fiabilité du transport aérien dans notre capitale; le déroulement de cliniques de dépistage et de prévention de la tuberculose à Qikiqtarjuaq, Whale Cove et Cape Dorset qui ont sensibilisé la population au sujet de la tuberculose, de sa prévention et de son traitement; l'ouverture de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique où la science moderne et les connaissances traditionnelles des Inuits sont déployées dans la création conjointe de nouvelles connaissances sur notre environnement et nos collectivités et la construction du port pour petits bateaux de Pangnirtung qui a amélioré l'accès à la mer pour les chasseurs, les pourvoyeurs, les résidents et les visiteurs.

Ces réussites ont été possibles grâce aux efforts conjugués des gouvernements, des organisations inuites, des entreprises, des associations communautaires et des résidents. La majorité du financement pour les projets clés provenait du gouvernement du Canada. Il existe déjà une fondation sur laquelle se baser alors que nous allons de l'avant afin de renforcer davantage nos relations et de travailler en collaboration pour aborder les problèmes courants.

Des approches coordonnées, fondées sur le partenariat et la collaboration, seront essentielles étant donné la nature interdépendante des domaines prioritaires. Les exigences additionnelles pour assurer le succès du CSAN comprennent : un engagement solide dans l'élaboration et l'application de politiques et de programmes qui abordent les lacunes et les obstacles; des approches innovatrices et transformatrices pour éliminer les inégalités qui affectent le bien-être des Nunavummiut; un investissement considérable



et soutenu pour favoriser la progression stratégique à long terme et l'établissement d'un mécanisme pour faire le suivi du CSAN afin que les mesures identifiées répondent aux objectifs et aux priorités du CSAN et mènent à un avenir prospère pour les Nunavummiut, les habitants du Nord et tous les Canadiens.



CADRE STRATÉGIQUE POUR L'ARCTIQUE ET LE NORD

La vision du Nunavut

